

Nantes, le 20 octobre 2022,

## Navettes fluviales entre Nantes et Rezé : de nouveaux projets et une concertation depuis le 17 octobre 2022 pour donner son avis



Le développement de nouvelles navettes fluviales est un des trente engagements issus du Grand Débat Loire, dont la feuille de route a été approuvée par le Conseil métropolitain en décembre 2015. Avec ces nouveaux modes de déplacements collectifs, Nantes Métropole a pour objectif de répondre aux aspirations des habitantes et habitants en faveur d'un territoire apaisé, d'une ville innovante qui renoue avec son fleuve. Se déplacer en Navibus, c'est une immersion dans le paysage nantais au plus près du fleuve, c'est un temps de ressourcement.

C'est pour cela que la collectivité souhaite développer de nouveaux projets. En 2024, une nouvelle ligne fluviale reliera Rezé à Nantes avec un futur embarcadère « Trentemoult-Aval » qui sera situé au niveau des anciennes sablières et qui accueillera cette ligne pour aller jusqu'à « Bas-Chantenay », dont l'embarcadère a été aménagé pour accueillir en 2020 la N2, deuxième ligne de navette fluviale qui lie ce quartier à la pointe de l'Île de Nantes au Hangar à Bananes. Afin que les habitantes et habitants puissent donner leur avis sur ce projet, Nantes Métropole a lancé une concertation publique depuis lundi 17 octobre et jusqu'au 20 novembre 2022.

### En 2024, les mobilités fluviales seront renforcées entre Nantes et Rezé

L'embarcadère « Trentemoult-Aval », qui deviendra aussi le point de départ de l'actuelle ligne reliant Trentemoult à Gare Maritime, deviendra demain un véritable pôle intermodal offrant des alternatives à l'usage de la voiture individuelle avec les transports en commun mais aussi les mobilités douces.

Plus précisément, il est prévu :

- une nouvelle ligne de navette fluviale pour relier « Trentemoult-Aval » à « Bas-Chantenay » dont l'embarcadère a été aménagé par les services de Nantes Métropole lors de l'arrivée de la N2 ;
- un embarquement à « Trentemoult-Aval » pour se rendre à Gare Maritime, au lieu d'embarquer à Trentemoult-Roquios (l'embarcadère actuel) ;
- l'aménagement d'un nouveau parking-relais de 140 places le long de la rue de la Californie. Situé à l'Ouest, il sera le 3<sup>e</sup> P+R de Rezé et permettra de capter les flux automobiles en amont du centre de Trentemoult.

Les liaisons fluviales au départ de « Trentemoult-Aval » s'intégreront au réseau de transports collectifs, offrant les possibilités de connexions suivantes aux usagers :

- vers le sud du territoire avec les lignes de bus 30 et 36 ;
- vers le nord et l'ouest avec les lignes de Chronobus C1 et C20, la ligne express E1, les lignes de bus 10 et 81 ;
- vers l'ouest, l'est et le centre-ville de Nantes avec la ligne 1 du tramway.



Vue aérienne du site concerné par la concertation publique, aux anciennes Sablières de Trentemoult, à Rezé.

Ce projet d'extension du réseau de navettes fluviales au départ de « Trentemoult-Aval » nécessite de réaliser de nouveaux aménagements sur le site des anciennes sablières. Cela fait suite à une étude engagée en 2020 par les services de Nantes Métropole, la Ville de Rezé et les acteurs du projet :

- ➔ réalisation d'un embarcadère « Trentemoult-Aval » le long du site des anciennes sablières avec un ponton en acier autorisant l'amarrage du Navibus, une passerelle facilitant le croisement des flux de passagers, deux pieux de guidage et un pieu support de passerelle ;
- ➔ création d'une zone d'attente des passagers avec un abribus et un box de vélos sécurisé ;
- ➔ création d'un parking-relais de 140 places le long de la rue de la Californie avec éclairage public et places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ;
- ➔ création d'un cheminement piétons/vélos depuis la rue de la Californie pour desservir l'embarcadère en quelques minutes à pied depuis le futur parking-relais : signalisation, revêtement, éclairage...

La mise en service de la future navette fluviale et de l'embarcadère « Trentemoult-Aval » est prévue pour **l'automne 2024** avec, avant cela, les études de maîtrise d'œuvre entre mars et septembre 2023, la consultation de marché des travaux de décembre 2023 à février 2024 et la réalisation des travaux entre mars et septembre 2024. Le budget prévisionnel lié à cette opération correspond à **2,8M€ TTC**.

## LES NAVETTES FLUVIALES SUR LA LOIRE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN



### Pour donner son avis sur le projet, une concertation est organisée depuis le 17 octobre et jusqu'au 20 novembre 2022

Cette démarche traduit la volonté de Nantes Métropole et de la Ville de Rezé de prendre en compte les attentes des habitantes et habitants au moment de la réflexion stratégique du projet. Leurs avis ont vocation à enrichir les réflexions des acteurs du projet autour de 3 axes :

- ces nouveaux aménagements permettent-ils de faciliter les déplacements domicile-travail ? ;
- les aménagements, tels qu'imaginés, permettent-ils de combiner facilement plusieurs modes de transport (navette fluviale, bus, vélo, marche) au cours d'un même déplacement, en favorisant les alternatives à la voiture individuelle ?
- quels nouveaux services à l'escale pourraient se développer ?

### Infos pratiques

Pour participer à la concertation, rendez-vous sur [metropole.nantes.fr](https://metropole.nantes.fr). Il sera également possible de se rendre sur les sites de Nantes Métropole (2, cours du Champ de Mars à Nantes) ou à l'Hôtel de Ville de Rezé (5, place Jean-Baptiste Daviais) où des registres papier seront mis à disposition.

Calendrier de la concertation :

- du 17 octobre au 20 novembre 2022 : récolte des avis ;
- de novembre à décembre 2022 : élaboration du bilan de concertation ;
- janvier 2023 : examen du bilan par les acteurs du projet, décision et réponse des élus sur les suites à donner.

### Le contexte du service Navibus

Le service commercial Navibus a été créé en 2005 avec le lancement d'une navette fluviale sur la Loire reliant Nantes (Gare Maritime) à Rezé (Trentemoult Roquios). Le service Navibus compte également une 2<sup>e</sup> ligne de navette fluviale depuis 2020, qui rejoint en 6 minutes le secteur du Bas-Chantenay et la pointe de l'Île de Nantes au Hangar à Bananes. C'est aussi une traversée fluviale existante sur l'Erdre sous la forme d'un Passeur reliant depuis 1995 Petit Port/Facultés à Port Boyer. Ces lignes fluviales sont une preuve de la capacité à Nantes de valoriser le patrimoine tout en inventant les mobilités de demain.



Ces services fluviaux ont pour objectifs :

- de valoriser un mode original de déplacement élargissant l'offre de services du réseau de transport public (tramway, bus), au même tarif que les autres services de transports ;
- de renforcer les possibilités de correspondances sur le territoire nantais avec l'ensemble du réseau de transports collectifs ;
- de reconquérir les espaces fluviaux et intégrer ce mode de transport dans le schéma directeur des Transports collectifs pour répondre aux objectifs du précédent PDU (2000-2010) qui prévoyait « l'expérimentation de nouvelles navettes fluviales pour les piétons et les cyclistes, en complément des bacs existants » ;
- de relier les rives nord et sud de la Loire afin d'améliorer son franchissement pour les piétons et les cyclistes.

En 2021, le service Navibus a transporté plus de 755 725 passagers dont près de 62 441 pour l'Erdre et 693 284 pour la Loire. Intégré dans l'offre transport public de Nantes et la tarification du réseau, le service Navibus offre une alternative performante qui permet de s'affranchir des contraintes liées aux franchissements des voies d'eau et de bénéficier d'un réel gain de temps.